Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

16145474

DÉPOSÉ AU GREFFE LE
10 -10- 2016
TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOURNAI
Greffe

N° d'entreprise : **0413.349.959**

Dénomination
(en entier) : **Les Cosennes ASBL**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Association Sans But Lucratif**

Siège : **Rue des Frères Gabreau, 31 à 7880 Flobecq**

Objet de l'acte : **Approbation des comptes, bilan et budget ; Décharge aux administrateurs ; Modifications au sein du CA ; Modification composition de l'AG**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des membres de l'association tenue le 24 mai 2016 :

Les mandats d'administrateur suivant venus à échéance sont reconduits par l'assemblée générale :
Joseph Bostijn à partir de ce jour jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2019
Philippe Bronckart à partir de ce jour jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2019
Guy Boudrenghien à partir de ce jour jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2018
Jan De Dobbeleer à partir de ce jour jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2019
Christian Denée à partir de ce jour jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2018
Georges Herr à partir de ce jour jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2018
Georges Hocq à partir de ce jour jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2019
Anne Marie Trifin à partir de ce jour jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2019
Willy Van den Haute à partir de ce jour jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2019
Cette décision est prise à l'unanimité des voix et chacun des administrateur accepte son mandat

Les mandats d'administrateur suivant sont prolongés jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2018
Marie Mertens
Virginie Naets
Cette décision est prise à l'unanimité des voix et chacun des administrateur accepte son mandat

Madame Myriam Hubinon, domiciliée Parvis de La Cantilène 3/0302 à 1348 Ottignies Louvain La neuve est proposée comme administrateur.
Cette proposition est acceptée à l' unanimité des voix sauf une abstention.
Son mandat, qu'elle accepte prend cours à ce jour pour se terminer à l'assemblée générale qui se tiendra en 2019

Directement après cette assemblée générale le conseil d'administration s'est réuni afin de définir les fonctions suivantes :

Président: Joseph Bostijn
Vice-président: Guy Boudrenghien
Secrétaire: Anne-Marie Triffin
Trésorier: Marie Mertens
Administrateur délégué: Philippe Bronckart

Tous acceptent leurs nouvelles fonctions.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/10/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature